

**B****Carrière des Plombs et Terril Saint Marck**

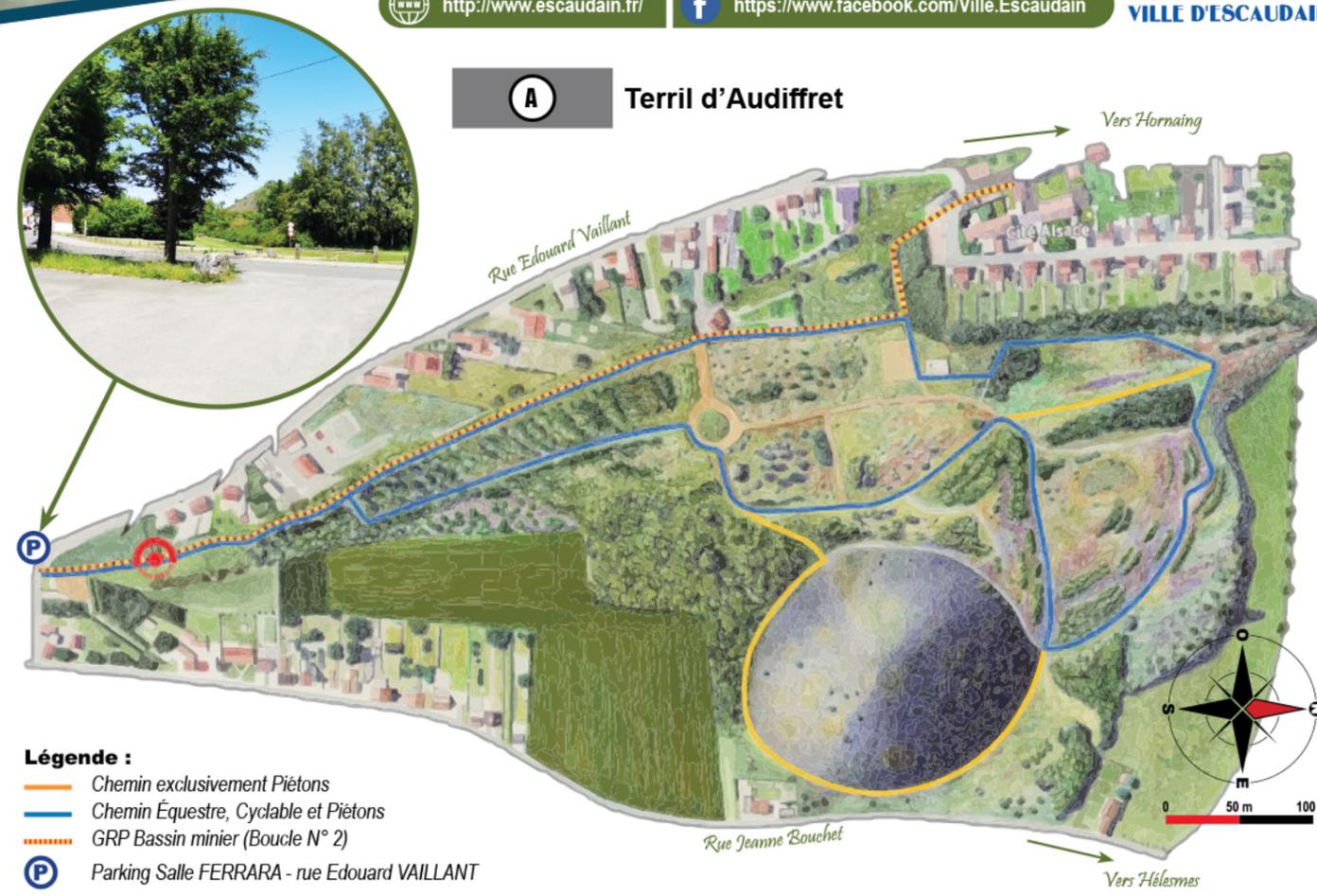
- Légende :**
- Chemin exclusivement Piétons  
durée : 20 min.
  - Chemin Équestre, Cyclable et Piétons  
durée : 40 min.
  - Zone interdite
  - P Parking, rue Jean Jaures (entrée d'ABSCON)

Cartographie des cheminements de site Espaces Naturels du Nord

**Parcours des promenades sur les sentiers d'Escaudain**<http://www.escaudain.fr/><https://www.facebook.com/Ville.Escaudain>**C****Carrière des Peupliers**

- Légende :**
- Chemin exclusivement Piétons  
durée : 15 min.
  - Chemin Équestre, Cyclable et Piétons  
durée : 30 min.
  - 🔍 Point d'observation
  - P Parking, Route de Roeux

Cartographie des cheminements de site Espaces Naturels du Nord

**A****Terril d'Audiffret**

- Légende :**
- Chemin exclusivement Piétons
  - Chemin Équestre, Cyclable et Piétons
  - GRP Bassin minier (Boucle N° 2)
  - P Parking Salle FERRARA - rue Edouard VAILLANT

Cartographie des cheminements de site Espaces Naturels du Nord

**1** Empruntez la rue à droite du n° 11 qui se poursuit en ruelle piétonne. Coupez une rue et suivez en face la rue Henri Durre ; dans le virage, continuez tout droit sur la ruelle en direction du terril.

**2** Après un coup d'œil sur la cité minière, prenez à gauche l'ancienne voie ferrée minière | « cavalier » | puis traversez prudemment la RD 8. Ne quittez pas le sentier stabilisé.

**3** Coupez la route et, à la fourche, poursuivez à droite (macadam). Cheminez au-dessus de la voie ferrée puis sous la RN 455 par le passage busé.

**4** Vous voici sur le site de la **carrière des Plombs et du terril** requalifié de l'ancienne fosse Saint Marck. Ces anciennes carrières de craie et de marne servaient à la production de chaux pour l'unité Usinor de Denain. Partez sur la droite | point de vue | puis virez à gauche | mare. Suivez bien le balisage. Passez une seconde mare puis descendez vers les anciennes carrières. En bas, contournez par la gauche la « falaise » crayeuse puis grimpez le deuxième sentier à gauche. Le site prend ici des airs de « mini canyons ».

**5** En haut, continuez à gauche en ligne droite jusqu'à la sortie du site. Vous serez peut-être surpris de rencontrer ici un troupeau de moutons pâturant en semi-liberté. Un pâturage extensif a en effet été mis en place par le Département du Nord. Il permet le maintien d'un paysage ouvert en évitant la colonisation par les arbres et les arbustes, ainsi que la présence de végétations basses favorables à une forte diversité biologique. Les moutons sont des animaux paisibles et fragiles. Merci de ne pas les déranger et de ne pas les nourrir.

**6** Traversez la RN 45 par un crochet droite / gauche, pour récupérer le « cavalier » qui relie les sites des carrières des Plombs et des Peupliers.

**7** Descendez-en bas vers la RD 330 et le parking d'accueil du site départemental. Continuez en face sur 1 500 m.

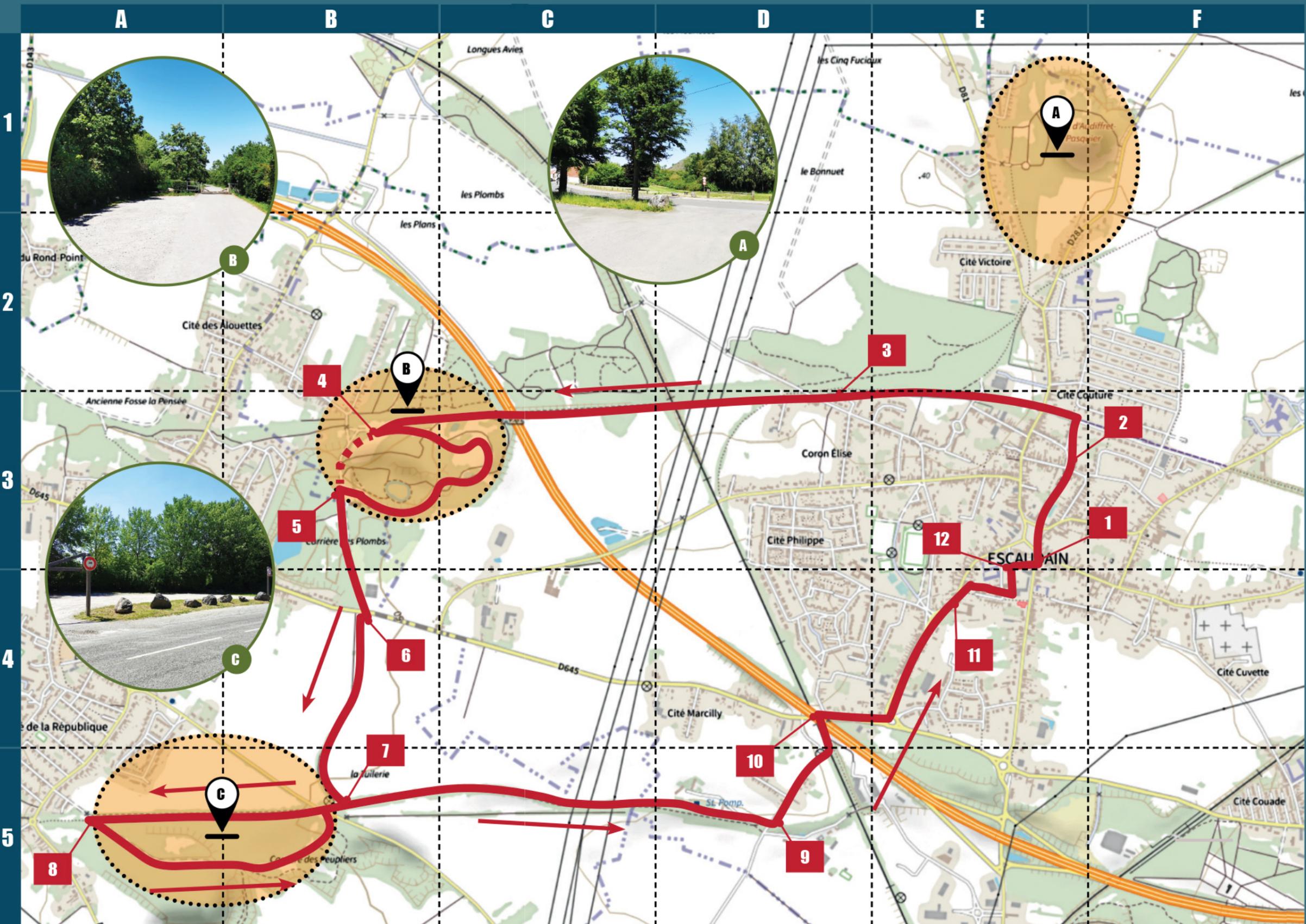
**8** Suivez par la gauche l'itinéraire balisé. De nombreux végétaux calcicoles | adaptés aux sols calcaires | ont été plantés dans le cadre de la requalification : viorne lanthane, cornouiller mâle, alisier torminal. De nouveau sur le parking, traversez, grimpez et continuez tout droit le long de l'ancienne voie ferrée en haut du talus.

**9** Au bout, descendez et prenez à gauche. La petite route fait un coude à gauche avant de longer la voie de chemin de fer.

**10** Franchissez à droite la voie ferrée et après le passage sous l'A21, empruntez la première rue à gauche (rue Emile Zola).

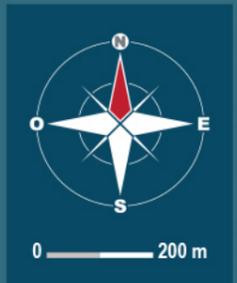
**11** Dirigez-vous à droite vers le centre-ville puis virez à droite sur la ruelle (rue du 8 Mai 1945). Se dirigez à gauche vers l'église. Son établissement sur la base d'une ancienne chapelle seigneuriale ou d'un fortin, constituait un système de défense fortifié, fournissant notamment un abri pour les fermiers des grandes censes de l'abbaye Saint Amand. Notez la flèche en forme de tiare et les queues d'hirondelles qui l'enjolivent.

**12** Au pied de l'église, traversez le jardin public, croisez le kiosque, à l'emplacement duquel s'élevait un grand colombier, la fontaine, le porche et le musée de la mine et des traditions populaires. Rejoignez alors la place ; notez au passage le colombier (1664).



# Circuit des Anciennes Carrières et du Vieil Escaudain

10 km - 2 h 30 à 3 h 20 - Départ : Escaudain - place du centre-ville.



**Suivez le guide !**  
Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.

**Circuit des Anciennes Carrières et du Vieil Escaudain**

— Continuité d'itinéraire  
— Mauvaise direction  
— Changement de direction

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.